

Horaires d'ouverture de votre Mairie

- Lundi : 13 h à 17 h
 - Mardi : 8 h à 12 h et 13 h à 17 h
 - Mercredi : 8 h à 12 h et 13 h à 17 h
 - Jeudi : 8 h à 12 h
 - Vendredi : 9 h à 12 h et 13 h à 17 h
- Tél. : 05.46.92.63.58 – Fax : 05.92.46.68.45
Adresse courriel : accueil.mairie@thenac17.fr



Facebook : [Mairie Thénac 17](#)
35, rue de la République - 17460 Thénac

Horaires d'ouverture de votre Médiathèque

- Mercredi : de 10h à 12h et de 14h à 18h
- Jeudi : de 16h à 18h
- Vendredi : de 16h à 18h
- Samedi : de 10h à 12h et de 14h à 18h



Tél. : 05.46.92.19.99
Adresse courriel : mediatheque@thenac17.fr
Facebook : 'médiathèque de Thénac'
2, rue de la République - Parc du Château 17460
Thénac



Directrice de publication : Sylvie Mercier, maire de Thénac
Rédaction/Mise en page/Groupe communication
Médiathèque Mme Françoise Cochet
Impression ImprimtonID - Gémozac

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	p 3
INFO MUNICIPALE	p 4
Compte-rendu CM	
Réalizations	
Économie circulaire	
Pass Numérique	
Commissions municipales	
CDA et groupes de travail	
Référénts quartiers	
INFO CITOYENNE	p 10
Gestion des prédateurs	
Gendarmerie	
Harcèlement scolaire	
Pays Saintonge Romane	
Département	
EXPRESSION DES ÉLUS	
MINORITAIRES	p 14
PORTRAIT	p 15
PROJET PIERRE DE THENAC	p16
EN IMAGES	p 17
2-3 octobre EP2L	
Octobre rose	
11 novembre	
Noël	
VIE ASSOCIATIVE	p 19
EP2L – Chœur Athénus	
Comité des Fêtes	
Solidarité Thénacaise	
Actions Village	
UN BRIN D'HISTOIRE	p 20
DIVERS	p 21
MÉDIATHÈQUE –VŒUX	p 22
COLLECTE DES DÉCHETS	p 23
NUMÉROS UTILES	p 24

L'année 2020 s'est terminée.

Encore présente, cette pandémie bouleverse en profondeur nos habitudes de vie. Je tiens à remercier chacun d'entre vous pour le respect de ces mesures difficiles mais nécessaires notamment l'annulation du spectacle de Noël pour nos enfants. Les élus et les services municipaux continuent de travailler quotidiennement pour assurer la continuité du service public. Nos efforts collectifs ne seront pas vains et nous montrerons nos capacités de résilience.

Je souhaite retenir de cette année 2020 la valeur de solidarité, essentielle, dans l'esprit de cohésion de notre pays et à laquelle j'attache une importance toute particulière. La solidarité sous toutes ses formes nous permet de traverser les instants les plus difficiles grâce à l'engagement de bénévoles et de professionnels très sollicités.

L'année 2021 doit nous permettre de nous tourner vers l'avenir. Malgré la COVID 19 qui retarde nos actions, nous avons déjà engagé un audit du patrimoine immobilier. Il nous permettra de mener une réflexion cohérente sur un aménagement global afin de pouvoir adapter notre commune aux enjeux des années à venir dans le respect des deniers publics.

En 2021, nous engageons les études de restructuration de l'ancienne salle municipale près de l'école afin d'y aménager un nouveau pôle de restauration scolaire, une salle de sport rénovée et des espaces dédiés aux associations à l'étage du bâtiment. Un comité de pilotage sera créé avec des élus, des techniciens, des membres associatifs qui vous tiendront informés régulièrement de l'avancée des travaux que nous souhaitons voir aboutir fin 2022.

En partenariat avec l'organisme Etablissement Public Foncier, 2021 sera l'année de la décision pour l'acquisition de l'espace de 3500 M2 en vente en centre bourg derrière les commerces actuels afin de lancer l'étude d'un nouvel aménagement. Une décision devra être prise concernant le devenir du local « ancienne pizzeria ».

Concernant les dossiers que nous avons préparés pour 2021, nous rénovons les toilettes publiques dans le parc Maguier, nous créerons des nouveaux points de défense incendie et une aire de co-voiturage à l'entrée de la commune. Nous poursuivons la rénovation des voiries et les travaux de l'église. Nous rénovons les classes de l'étage à l'école et engagerons le nettoyage de la façade de votre mairie.

Le dossier « valorisation de la Pierre de Thénac » mené en partenariat avec le Département, la CDA, Charentes Tourismes et l'office du tourisme avance bien. Un atelier de Sculpteurs va voir le jour sous l'impulsion de l'association ARTEÔ et la SCI FM17 des carrières de Thénac.

Soyez assurés de notre détermination à œuvrer pour l'intérêt de tous les Thénacaises et Thénacais !

La prudence nous impose de ne pas nous réunir, aussi, nous n'organiserons pas les traditionnels « vœux du maire » mais je vous présente tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce numéro et que cette année 2021 se déroule sous les meilleurs auspices.

Sylvie MERCIER

Maire de Thénac et Conseillère Départementale



Compte rendu des Conseils Municipaux

Le conseil municipal se réunit dans la salle Hélène NEVEUR en raison de la mise en application des préconisations sanitaires et des gestes barrières. Vous pouvez consulter l'ordre du jour sur les tableaux d'affichages, ainsi que le compte rendu suite à chaque réunion.



Conseil municipal du vendredi 25 septembre 2020

- Adhésion à une convention de transmission #@CTES (il s'agit de la dématérialisation de la transmission des actes entre la collectivité et la préfecture)
- Retrait de la délibération du 03/02/2020 (préemption de l'immeuble cadastré AN345 et AN192)
- Fixation du taux de base de l'Indemnité Représentative de Logement des Instituteurs
- Demande de subventions auprès du département pour la rénovation d'une classe maternelle

Conseil municipal du vendredi 9 octobre 2020

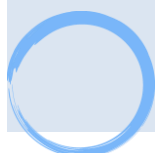
- Demande de subvention auprès du département dans le cadre d'un fonds d'urgence voiries accidentogènes pour les chaussées qui ont servi de délestage lors des travaux de la RD 6

Conseil municipal du jeudi 26 novembre 2020

- Adoption règlement intérieur du Conseil Municipal
- Adhésion au contrat de groupe d'assurance statutaire du Centre de Gestion
- Mise en conformité de la participation financière à la protection sociale des agents
- Révision à la baisse des loyers de certains commerçants suite à la décision gouvernementale de fermeture des commerces non essentiels lors du second confinement
- Fixation d'un prix médian au m2 du loyer des logements locatifs de la commune .

Conseil municipal du jeudi 17 décembre 2020

- Délibération pour autoriser le Maire à engager les dépenses d'investissement et de fonctionnement avant le vote du budget 2021 pour les bâtiments commerciaux.
- Acquisition des parcelles AN24 et AN27 à l'euro symbolique appartenant à M. René Lucas
- Demande d'exonération de la taxe sur les logements vacants pour les appartements situés dans le château MAGUIER



Réalisations



Mélissa Mongis et l'équipe de l'entreprise CHAUVET

Aménagement de la classe des maternelles: placards, rangements, bacs. Remplacement des vitres et pose de panneaux isolants pour des raisons de sécurité et d'économie d'énergie.



Travaux dans traverse du bourg, trottoir en béton lavé et installation de mobiliers urbains.



Élaboration du dossier du schéma de défense incendie

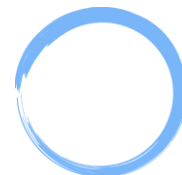


Travaux de réhabilitation de 2 appartements et de la toiture Impasse du Puits et Rue de la République



Déplacement des conteneurs point d'apport volontaire sur le parking Chemin du Fossé Doré. Création d'un point d'apport volontaire aux Arènes. Le parking à l'entrée du bourg deviendra une aire de co-voiturage .

Économie circulaire



L'association des Maires de Charente-Maritime a signé un partenariat avec Orange pour favoriser le recyclage des mobiles sur notre département. Des mairies se sont inscrites dans cette démarche citoyenne parmi lesquelles notre commune Thénac.

Nous avons donc mis en place le service de collecte mobile avec 1 point collecte à la mairie et 1 point collecte à la Médiathèque.

Ce service est maintenant actif.

À noter qu'une fois collectés, les mobiles sont pris en charge par les Ateliers du Bocage, membre d'Emmaüs et entreprise de la Nouvelle-Aquitaine.

En fonction de son état, chaque mobile est soit recyclé, soit reconditionné et revendu à bas prix. Orange reverse l'intégralité des bénéfices à Emmaüs International.



Pass numérique

INCLUSION NUMÉRIQUE

OSEZ INTERNET !

AVEC LE PASS NUMÉRIQUE !

Demandez-IL EST OFFERT

Besoin d'aide pour utiliser un ordinateur, naviguer sur Internet, faire des démarches en ligne ou encore garder le lien avec vos proches ?

Le Département de la Charente-Maritime vous offre le Pass Numérique

Grâce à ce carnet d'une valeur de 100 euros, un réseau de structures de médiation numérique qualifiées vous accompagne pour répondre à vos besoins et vous former. Rapprochez-vous d'une structure relais proche de chez vous ou de votre accompagnateur numérique en Délégation territoriale pour obtenir ce carnet Pass Numérique.

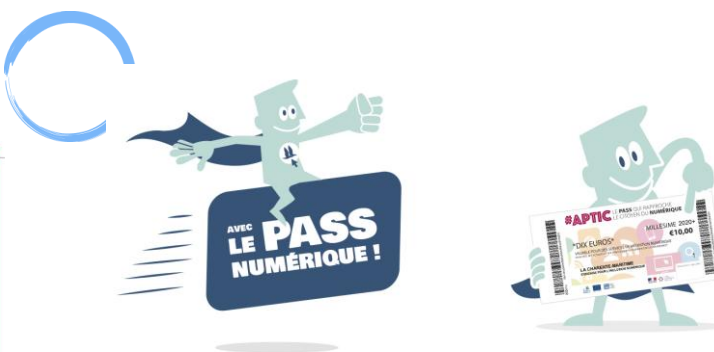
0809 540 017

(prix d'un appel local)

du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

+ d'infos sur charente-maritime.fr

la Charente Maritime LE DÉPARTEMENT



Besoin d'aide pour utiliser un ordinateur, naviguer sur Internet, faire des démarches en ligne ou encore garder le lien avec vos proches ? Le Département de la Charente-Maritime vous offre le Pass Numérique ! Grâce à ce carnet d'une valeur de 100 euros, un réseau de structures de médiation numérique qualifiées vous accompagne pour répondre à vos besoins et vous former. **Rapprochez-vous de la mairie pour obtenir ce carnet de pass.**

Pour votre information, si vous constituez un groupe de 5 personnes minimum, Atouts et Compétences peut se déplacer en mairie pour les ateliers et éviter aux bénéficiaires de se rendre à Saintes.

Présentation des membres des commissions municipales, groupes de travail, membres de la CDA ainsi que de vos référents quartiers

Adresses mails commissions

- Finances : **Béatrice RAPET**, Sophie FORT, Mélissa MONGIS, Ludovic MOULINEAU
- Bâtiments- voiries- réseaux-sécurité : **Ludovic MOULINEAU**, Nelly MUSCADET, Christian AUDEBAUD, Jean-Pierre BRUNET, Jean-Christophe CHAUMET, Romain LEVY batiments.voiries@thenac17.fr
- Commerces : **Sophie FORT**, Karine PROSPER, Nadège LE GALL, Jean-Pierre BRUNET, Jean-Luc RABANIER commerces@thenac17.fr
- Cadre de vie, environnement : **Sophie FORT**, Jean-Luc RABANIER, Karine PROSPER, Nadège LE GALL, Joëlle DUJARDIN, Béatrice RAPET cadre.de.vie@thenac17.fr
- Monde associatif : **Patrick PAYET**, Franck ROCHERIEU-RODRIGUEZ, Joëlle DUJARDIN, Ludovic MOULINEAU, Mélissa MONGIS, Nadège LE GALL, Romain LEVY associations@thenac17.fr
- Communication : **Patrick PAYET**, Jean-Luc RABANIER, Nelly MUSCADET, Franck ROCHERIEU-RODRIGUEZ communication@thenac17.fr
- Urbanisme : **Jean-Pierre BRUNET**, Ludovic MOULINEAU urbanisme@thenac17.fr
- Enfance –Jeunesse : **Mélissa MONGIS**, Joëlle DUJARDIN, Nadège LE GALL, Karine PROSPER enfance.jeunesse@thenac17.fr

Groupe de travail consultatif



Voici les membres des groupes de travail consultatif associés aux commissions municipales.

Merci encore à tous ces concitoyens qui ont répondu à notre appel et qui sont désireux de participer à la vie municipale.

- Bâtiments- voiries- réseaux-sécurité : Jean-Claude Charpentier, Frédéric Roudier, Xavier Villebiot
- Enfance –Jeunesse : Françoise Charpignon, Sophie Mesnard, Danièle Durand
- Commerces : Jean-Claude Charpignon, Régis Berthé
- Cadre de vie, environnement : Jean-Claude Charpignon, Nicolas Courivaud, Olivier Sinou, Didier Malairan, Frédéric Séjourné, Fabrice Hauvuy, Jean-Claude Charpentier, André Veillon, Danielle Giraud, Bernard Petit
- Associations : Sandrine Sinou, Jérôme Monzein
- Communication : Jean-Claude Charpignon, Sandrine Sinou, Monique Charpentier, Nadine Payet

Projet valorisation pierre de Thénac

- Karine Prosper
- Jean-Luc Rabanier
- Nadège Le Gall
- Patrick Payet
- Sophie Fort



Membres Commissions CDA

Les membres thénacais des diverses commissions

- Finances, ressources humaines, administration générale, équipement communautaire : Jean-Pierre Brunet, Nadège Le Gall
- Aménagement, urbanisme, habitat et transition énergétique : Christian Audebaud, Jean-Christophe Chaumet
- Education, petite enfance, jeunesse : Mélissa Mongis, Joëlle Dujardin
- Transports et mobilité : Sylvie Mercier, Franck Rocherieu-Rodriguez
- Développement économique, économie circulaire, ESS, attractivité du territoire et NTC : Sophie Fort, Patrick Payet
- Solidarité, santé et politique de la ville : Karine Prosper, Béatrice Rapet
- Eau assainissement, GEMAPI, protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie : Jean-Luc Rabanier, Sophie Fort
- Aménagement et attractivité du territoire, tourisme : Patrick Payet, Sophie Fort

Référents divers

- | | |
|-----------------------------------|-------------------|
| ■ référent COVID | Joelle DUJARDIN |
| ■ référent SAVOIR FAIRE DU COGNAC | Jean Luc RABANIER |
| ■ référent COMMÉMORATIONS | Nadège LE GALL |
| ■ référent TEMPÊTE | Sophie FORT |
| ■ référent SYMBA | Karine PROSPER |

Référents quartiers

Contact secrétariat mairie au 05 46 92 63 58

AUDEBAUD Christian RUE DU 19 MARS 1062
PLACE DU BARON EUGÈNE
RUE DE LA MARSEILLAISE
IMPASSE LÉOPOLD SAUVIGNON
RUE DE LA RÉPUBLIQUE

BRUNET Jean Pierre ROUTE DE PREGUILLAC
CHEMIN DU PETIT TERRIER
IMPASSE DES MARTHES
IMPASSE DE LA PERDRIX
CHEMIN DE L'ESSART
CHEMIN DU VALLON
CHEMIN DU PUY RICHARD

CHAUMET Jean Christophe RUE DU TILLEUL
RUE DU PUIITS

DUJARDIN Joëlle ROUTE DE RETAUD à partir du 23
CHEMIN DES BERTAUDIÈRES
CHEMIN DES FOUCAUDIÈRES
IMPASSE MAGNANI
CHEMIN DES CARRIÈRES

ROCHERIEU Franck LE JOUSSET



FORT Sophie AV. DU GRAND LOGIS
RUE GAUTRET
RUE CHARLES ROUDIER
RUE LOUIS TERCINIER
RUE DES CÈDRES
AV. DU MARQUIS GUINOT DE MONTCONSEIL
RUE GEOFFROY VIGIER
RUE ANTOINE GUINOT
RUE GOULBENEZE
RUE DU SEIGNEUR BOISRON
RUE LOUISE MONGE
RUE BOUSQUET
RUE FRERE MARLAUD

LE GALL Nadège RUE DE LA PAIX
RUE DE LA CURE
RUE JJ ROUSSEAU
RUE DE LA DÉMOCRATIE
RUE VOLTAIRE
RUE DE LA RÉPUBLIQUE
IMPASSE DU PRESBYTÈRE
IMPASSE DE LA VIEILLE FORGE
PLACE DE LA LIBERTÉ

MOULINEAU Ludovic Ch DU CHEYRON
IMPASSE DU CHEYRON
ROUTE DE LA CHAPELLE
Ch DE LA RENAUDERIE
Ch DES SAUZEUX

MONGIS Mélissa CHEMIN DES LOURDINES
IMPASSE DES LOURDINES
ROUTE DES MAUDS
RUE DU PARADIS
CHEMIN DES ORMES
CHEMIN DES GRANDS CHÊNES
CHEMIN DES MOUCHETTERIES
CHEMIN DU BOIS DE LA CHAPELLE
IMPASSE DU PUIS DES MAUDS

MUSCADET Nelly RUE DIDEROT
RUE DES DROITS DE L'HOMME
PLACE DE L'ÉGALITÉ

PAYET Patrick ROUTE DE RETAUD jusqu'au 23
IMPASSE DES GUILLOTS
ROUTE DE GEMOZAC
CHEMIN DE LA ROMADE
CHEMIN DU BOIS DES GRAVES

RAPET Beatrice Ch DE LA MARSAUDERIE

RABANIER Jean Luc RUE JOSEPH ECHASSERIAUX
Ch DU VALAI
ROUTE DES ARENES

MERCIER Sylvie CHEMIN DU FONT BOUYER
CHEMIN DES GONDS
ROUTE DE SAINTES
CHEMIN DU CALVAIRE
CHEMIN DE BEAUSEJOUR
RUE DE BEAUSEJOUR
CHEMIN DE LA GADECIERE
RUE DES CHAMPS
RUE DU DR BAURAY
LOTISSEMENT DES CHARMILLES
RUE ÎLE MADAME
RUE DES ÎLES
RUE ILE D OLERON
RUE MICHEL GRENOT
RUE DES BOIS VERTS

PROSPER Karine Ch DU FOSSE DORE
RUE DES MAISONS BLANCHES
RUE DES CAMÉLIAS
RUE DES MIMOSAS
IMPASSE DES MIMOSAS
CHEMIN DE LA GRANGE
ROUTE DE CHERMIGNAC
RUE DU FOSSE DORE
CHEMIN DE LA POINTE
CHEMIN DES TOUCHES



INFO CITOYENNE

Gestion et régulation des prédateurs

Vous avez sûrement eu l'occasion d'entendre parler de dommages causés par certaines espèces d'animaux sauvages susceptibles de commettre des dégâts : fouines, renards, ragondins, corbeaux, pies, étourneaux, pigeons...



L'Association de Gestion et de Régulation des Prédateurs de la Charente Maritime (AGRP 17) intervient, grâce à son réseau de piégeurs bénévoles pour atténuer les dommages en capturant certains de ces

animaux à la demande des particuliers afin d'assurer la protection des cultures, des élevages et dans la lutte contre les zoonoses (tuberculose, leptospirose, échinococcose...). Néanmoins ils ne peuvent pas répondre pleinement à toutes les problématiques.

C'est pourquoi les sinistrés qui viennent se plaindre en mairie pourront remplir des attestations de dégâts. Ces déclarations peuvent être accompagnées de photos (quand cela est possible) pour justifier des dégâts ou des nuisances.

Un imprimé type se trouvera en mairie afin de permettre aux victimes de renseigner les sinistres. L'AGRP 17 se chargera, dès réception du document, de l'intégrer au bilan annuel et le transmettra au service de l'Etat concerné (DDTM).

Jean-Claude Charpentier
Pdt de l'AGRP 17

Gendarmerie : prévention vol

Information gendarmerie nationale : lutte contre les cambriolages et les vols.

Les gendarmes peuvent réaliser des consultations sûreté afin d'améliorer la sécurité des entreprises, commerces, exploitations agricoles ou maisons individuelles. Ces conseils sont oraux, ne présentent aucun caractère contractuel et sont donnés sans contrepartie.

Pour bénéficier d'une consultation sûreté il suffit de s'adresser à la gendarmerie de SAINTES au **05.46.93.01.19**.

Enfin dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances (OTV) qui a lieu tout au long de l'année : "Signalez votre absence à une personne de confiance, mais aussi à la gendarmerie locale qui effectuera des rondes de surveillance."

LUTTE CONTRE LES CAMBRIOLAGES ET LES VOLS

MARQUEZ-LES!

C'EST LA GENDARMERIE QUI VOUS LE DIT.

Marquez tous vos biens de valeur pour les rendre moins attrayants pour les cambrioleurs, car plus difficiles à revendre en cas de vol.

Pour cela, marquez votre nom ou un numéro sur un endroit bien visible à l'aide d'un feutre indélébile, d'une encre invisible, d'un marqueur chimique, ou d'un graveur électrique pour les objets les moins fragiles. Ce procédé facilite également la restitution de vos objets en cas de découverte.

Soyez acteur de votre propre sécurité
Le 17 un acte réflexe et un geste citoyen

ÉQUIPEMENT DE GENDARMERIE DÉPARTEMENTALE DE LA CHARENTE-MARITIME
RETROUVEZ-NOUS SUR FACEBOOK: gendarmerie.de.la.charente.maritime

LUTTE CONTRE LES CAMBRIOLAGES ET LES VOLS

FAITES CONNAISSANCE!

C'EST LA GENDARMERIE QUI VOUS LE DIT.

La sécurité dans un quartier est aussi fonction de la qualité des contacts entre les habitants.

Montrez-vous responsable, solidaire et intéressé(e) au bien-être de vos voisins. L'entraide, le respect, le courtois, vérifiez régulièrement si tout va bien chez les vôtres et les vôtres, sont des gestes quotidiens simples qui permettent de réduire le risque de cambriolage.

Soyez acteur de votre propre sécurité
Le 17 un acte réflexe et un geste citoyen

ÉQUIPEMENT DE GENDARMERIE DÉPARTEMENTALE DE LA CHARENTE-MARITIME
RETROUVEZ-NOUS SUR FACEBOOK: gendarmerie.de.la.charente.maritime

LUTTE CONTRE LES CAMBRIOLAGES ET LES VOLS

NE TOUCHEZ A RIEN!

C'EST LA GENDARMERIE QUI VOUS LE DIT.

Ne touchez jamais aux objets, y compris portes et fenêtres, qui ont pu être manipulés par les voleurs, après un cambriolage.

Il est primordial pour les besoins de l'enquête de protéger les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur de l'habitation. Ne nettoyez rien et n'effacez rien.

Soyez acteur de votre propre sécurité
Le 17 un acte réflexe et un geste citoyen

ÉQUIPEMENT DE GENDARMERIE DÉPARTEMENTALE DE LA CHARENTE-MARITIME
RETROUVEZ-NOUS SUR FACEBOOK: gendarmerie.de.la.charente.maritime

LUTTE CONTRE LES CAMBRIOLAGES ET LES VOLS

PHOTOGRAPHIEZ-LES!

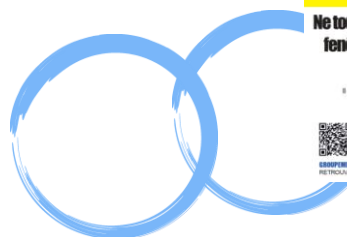
C'EST LA GENDARMERIE QUI VOUS LE DIT.

Faites l'inventaire de tous vos objets de valeur et prenez-les en photographie.

Ce procédé facilite votre déclaration de vol dans votre brigade de gendarmerie locale et l'identification d'un objet comme étant le vôtre en cas de découverte. Sachez que chaque année de nos nombreux objets volés sont dérobés. Sachez d'avance ce qu'est la légitime propriétaire.

Soyez acteur de votre propre sécurité
Le 17 un acte réflexe et un geste citoyen

ÉQUIPEMENT DE GENDARMERIE DÉPARTEMENTALE DE LA CHARENTE-MARITIME
RETROUVEZ-NOUS SUR FACEBOOK: gendarmerie.de.la.charente.maritime



Focus sur le harcèlement scolaire

Prévention et lutte contre le harcèlement scolaire

Jeudi 5 novembre 2020, journée nationale de lutte contre le harcèlement en milieu scolaire, et journée internationale contre la violence et le harcèlement en milieu scolaire y compris le cyberharcèlement.

La journée « Non au harcèlement » s'est tenue le jeudi 5 novembre. Elle a été l'occasion de dévoiler une nouvelle campagne consacrée aux situations de harcèlement dans le premier degré et de proposer des outils aux équipes pédagogiques et éducatives.

L'Ecole de la République doit être avant tout un lieu de confiance, de respect d'autrui et de bien-être.

La Loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 prévoit que la lutte contre le harcèlement à l'école constitue une priorité pour chaque école et établissement scolaire.

La circulaire n°2013-100 du 13 août 2013 relative à la prévention et lutte contre les violences en milieu scolaire, précise les modalités de mise en œuvre.

La Loi du 04 août 2014 a permis de reconnaître le harcèlement moral comme un délit (art 22-33-2-2 du code pénal). Les familles ou représentants légaux peuvent déposer plainte.

Le 4 juin 2019, 10 nouvelles mesures pour lutter contre le harcèlement entre élèves ont été annoncées par le ministre de l'Education Nationale.

C'est en primaire que débute le harcèlement. Il se caractérise par des violences répétées, parfois peu visibles aux yeux des adultes, parce qu'elles se déroulent dans des lieux où ils sont peu ou moins présents (coins dans la cour, couloirs, cantine...), parce qu'elles sont cachées (jets d'objets dans le dos des professeurs, insultes à voix basse, coups donnés en l'absence de témoins...), s'exercent de manière discrète ou parce qu'elles semblent minimes.

Il y a un certain nombre de signaux à repérer dans les différents endroits : dans la cour de récréation, les sanitaires, la cantine, dans la classe, sur le trajet et aux abords, lors des sorties et voyages scolaires.

Il y a harcèlement scolaire quand un élève fait subir à un autre, de manière répétée, des propos ou des comportements agressifs.

La loi punit le harcèlement scolaire, les violences scolaires et la provocation au suicide. Les victimes peuvent alerter la direction de l'établissement scolaire et les associations. Elles peuvent aussi demander à la justice de condamner pénalement l'auteur du harcèlement et de réparer leur préjudice.



Les actes constitutifs de harcèlement scolaire sont les moqueries, les brimades, les humiliations, les insultes... Ils entraînent une dégradation des conditions de vie de la victime, et cela se manifeste notamment par l'anxiété, la chute des résultats scolaires...

Le faible âge de la victime constitue une circonstance aggravante pour l'auteur du harcèlement tout comme l'utilisation d'internet dans la réalisation de faits.

En cas de harcèlement scolaire, la victime ou ses parents peuvent prévenir la direction de l'établissement. Des mesures pourront être prises pour résoudre le cas, notamment dans le cadre du plan de lutte contre les violences scolaires.

En outre, tout membre du personnel éducatif (enseignant, directeur, proviseur...) qui a connaissance de faits de harcèlement doit avertir sans délai le procureur. Tous les renseignements concernant les faits doivent lui être transmis.



La victime et les parents peuvent aussi saisir la direction académique des services de l'Education Nationale (Dasen), notamment pour demander un changement d'établissement.

Contacts :

Numéro vert national en cas de harcèlement à l'école, le **3020**, géré par l'association de l'école des parents et des éducateurs Ile de France (des psychologues et professionnels de l'éducation procurent des conseils aux victimes, parents ou témoins d'une situation).

Net écoute, géré par l'association e-Enfance au **0800 200 000**, dédié au cyber-harcèlement.

stopharcelement@education.gouv.fr

La plate-forme est ouverte du lundi au vendredi, de 9h à 20h, et le samedi de 9h à 18h (sauf les jours fériés).

référence : Ministère de l'Education Nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Nadège Le Gall



Le Pays de Saintonge Romane

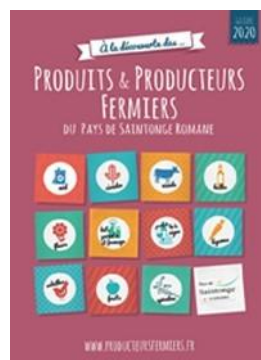
Le Pays de Saintonge romane est une collectivité territoriale dont les membres sont la Communauté d'Agglomération de Saintes, la Communauté de Communes Cœur de Saintonge et la Communauté de Communes de Gémozac, soit 70 communes.



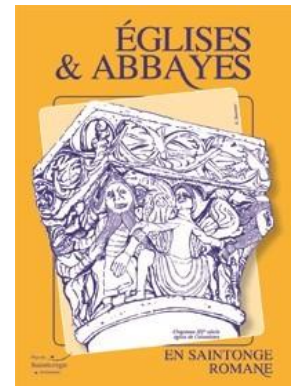
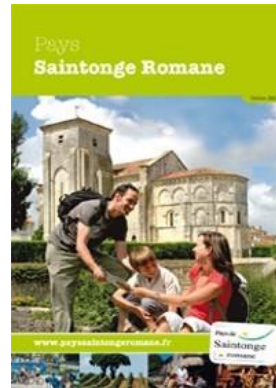
Il est **présidé par Sylvie Mercier, maire de Thénac et Conseillère départementale**, et dirigé par Aurélien Durand.

Le Pays de Saintonge Romane porte des politiques publiques :

- Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) : il fixe les grandes orientations pour les 15 à 20 ans à venir en matière d'aménagement du territoire
- Le programme européen Leader soutient des projets innovants en zone rurale autour de trois axes thématiques : les circuits courts alimentaires, le patrimoine et la culture, la transition énergétique.
- Le Système d'information Géographique (SIG)
- La valorisation de la production fermière et la promotion des circuits courts avec l'édition du guide annuel *A la découverte des Produits et des Producteurs Fermiers*, ainsi que le site www.producteursfermiers.fr.



- Des projets culturels et/ou patrimoniaux avec l'édition de guides tels que le *Guide de Pays*, *l'Agenda des Manifestations*, le guide *Eglises et Abbayes*. Il crée également des animations comme les *Visites du Soir*, les *Balades Romanes* et *Gourmandes*, *l'Archéologie au pied des Eglises*.



- Un accompagnement auprès des communes dans leurs démarches et projets d'aménagement et/ou d'urbanisme.

Les élus de Thénac participent aux commissions de travail proposées par le Pays Saintonge Romane.

Jean-Pierre Brunet est membre de la commission SCOT, Urbanisme et Aménagement durable.

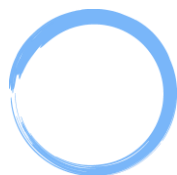
Betty Rapet et Jean-Luc Rabanier sont membres de la commission Agriculture et Environnement.

Nous vous tiendrons régulièrement au courant de leur travail.



D'après le nouveau site de Saintonge romane :

www.paysaintongeromane.fr



Le mot de vos Conseillers départementaux du canton de Thénac

le 19 novembre 2020

Un fonds de soutien social exceptionnel

Suite à l'ampleur de la crise sanitaire due au Covid-19, nous souhaitons rendre hommage et saluer le dévouement et l'engagement de nos soignants, des personnels de la santé, du secteur médico-social et bien sûr, les agents du secteur social du Département.

Dans le cadre de sa mission de chef de file des solidarités, le Département favorise l'accompagnement et la protection des personnes âgées et en situation de handicap. Cette situation a fragilisé financièrement plusieurs structures et notamment les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile qui **assurent des prestations essentielles de services ménagers ou d'aide à la personne**. Le Département, maillon incontournable dans cette crise a voté un fonds de soutien de 5 millions € destiné aux établissements et services sociaux et médico-sociaux pour personnes âgées et handicapées ainsi qu'à ceux de l'aide sociale à l'enfance. Ce fonds exceptionnel (hors primes versées aux personnels) permet d'aider les structures à faire face aux charges supplémentaires dues à la crise ainsi qu'aux déséquilibres liés aux déficits d'activité. Ces mesures illustrent notre volonté d'agir en faveur des plus fragiles.

Un Plan Santé de 5 millions €

Mobilisé contre les déserts médicaux, le Département a présenté et voté le « Plan exceptionnel Santé » afin d'inciter les jeunes médecins à s'installer dans les territoires identifiés déficitaires en Charente-Maritime. Ce plan ambitieux comprend notamment l'attribution de bourses aux étudiants en médecine, contre une installation en secteur fragile, un co-financement lié à la création de Maisons de santé pluridisciplinaires, un financement pour l'installation de jeunes médecins... Objectif : assurer à chaque habitant une réponse concrète en matière de santé.

Bonne et heureuse Année 2021

A l'occasion de cette nouvelle année, nous vous adressons nos vœux les meilleurs. Que 2021 puisse vous apporter une vie redevenue normale pour tous, la santé pour chacune et chacun d'entre vous, le bien-être partagé et la réussite dans vos projets.

Très fidèlement

Les Conseillers départementaux du canton de Thénac

EXPRESSION DES ÉLUS MINORITAIRES

Création de cette rubrique en conformité avec la législation.

Les élus minoritaires n'ont pas souhaité à ce jour faire paraître un article.

PORTRAIT

Une figure impliquée dans la vie de la commune

Suite à une grave maladie, René LUCAS nous a quitté le 12 septembre dernier. Il a participé activement à la vie politique, sociale et culturelle de Thénac. En 1956, âgé de 16 ans, sa famille s'installe à la ferme de LA FORGE pour y exploiter la propriété de Monsieur MOINET. Il devient alors Thénacais et restera attaché à jamais à notre commune. Il y mène une vie agréable jusqu'à la mobilisation des jeunes Français pour la guerre d'Algérie. De mai 1960 à juillet 1962, il combat dans les Aurès où il côtoie au quotidien l'horreur, la mort des camarades. La guerre terminée, il revient à Thénac en gardant pour toujours des images dramatiques. Avec ses parents, René cultive une autre propriété celle de Madame LABONNE. Il acquiert de nouvelles terres et vignobles. L'exploitation prospère. Même si les travaux à la ferme occupent beaucoup, René participe à la vie du village. Pendant plusieurs années, il joue au football puis devient dirigeant au club de foot de Thénac. Certains se souviennent de lui à cette époque comme Madame Michelle CHOBLET : « René était invariablement disponible. Il m'apportait les valises contenant les maillots des joueurs et je les lavais. C'était quelqu'un sympathique, il avait toujours le mot pour rire. Mes trois garçons l'ont eu comme dirigeant » René consacre également son temps au Comité des Fêtes en tant que bénévole. En 1969, René participe à la création de la Société de Chasse et pendant 30 années, il en est le président. Il organise de nombreux ball-traps sur ses propres terres. De 1971 à 1989, il est élu conseiller municipal, 2ème adjoint de Monsieur Michel GRENOT. Il a la charge des chemins et de l'Agriculture. Puis il s'investit durant plusieurs années dans la vie sociale de Thénac, il est membre du CCAS.

Madame Nicole PIAUD témoigne de son engagement :

« Au sein de Solidarité, nous avons perdu un grand ami. René était toujours présent pour nous aider aux manifestations que nous organisions, foire aux fleurs, vente de vêtements, transport de jouets avec sa camionnette, etc. C'était un homme droit, réservé, cultivé. Nous garderons un très bon souvenir de René, il restera dans notre mémoire » Féru d'Histoire, il s'intéresse au passé de Thénac à travers divers documents: cartes postales, actes notariés, témoignages de tout genre relatifs à notre bourgade.



Il participe assidûment aux fouilles archéologiques menées durant les années 2000 dans le secteur des LOURDINES par l'Association Archéologiques et Historiques Jonzacaise sous la direction de Monsieur Jacques GAILLARD. Ces travaux ont mis en avant l'existence d'une activité de carrières dès l'époque romaine. Durant toute sa vie, son attachement à Thénac aura été prépondérant.

Christelle Guitton

Notre nouveau Conseil municipal



La liste conduite par M. Michel Grenot, maire sortant, a été élue sans coup férir, comme on le sait. Cependant, il y a quelques changements au sein de l'équipe municipale, car certains ne se représentent pas... on avait changé de camp.

M. Michel Grenot a bien entendu été reconduit (par 12 voix) dans ses fonctions de premier adjoint de la commune, avec pour premier adjoint MM. Michel Chateauxvieux (élu avec neuf voix) et M. René Lucas, deuxième adjoint (élu avec dix voix).

Sur notre photo, tout le Conseil (trois femmes) et dix hommes, est dans l'attente de M. Grenot (au premier rang entre ses deux adjoints).

Vous savez Thénac bien connue pour six ans ! Et dans la continuité, avec quelques petites variations seulement.

(Photo Christian Rigaber.)



PROJET VALORISATION DE LA PIERRE DE THENAC

Le mardi 15 décembre 2020, une réunion « valorisation de la Pierre de Thénac » et visite des carrières anciennes a eu lieu en présence d'adjoints, de conseillers municipaux, d'agents du département, d'agents CDA, du directeur Charentes Tourisme, du Président Office tourisme Saintes, du Directeur des Carrières de Thénac et de la présidente association ARTEOS

Cette première réunion permet une présentation du projet de création d'un atelier d'artistes pour la sculpture à Thénac par l'association ARTEÔ et la valorisation du site des carrières de Thénac. Plusieurs

politiques sectorielles du Département ont été ciblées pour mettre en valeur ce site :

- la politique départementale des Espaces Naturels Sensibles,
- la politique des véloroutes, voies vertes et randonnées,
- le plan patrimoine.

Plusieurs pistes de réflexion ont été évoquées.

Un comité de pilotage avec l'ensemble des acteurs présents pour définir et mettre en œuvre le projet de valorisation du site des carrières de Thénac sera créé et se réunira dans le courant du mois de mars 2021.



EN IMAGES



OCTOBRE ROSE



Crédit photo : Association ActionsVillage

125 participants ont marché contre le cancer le 18 octobre. Bravo au groupe Marchant de Bonne Heure et Actions Village



Crédit photo : EP2L

Soirées des 2 & 3 octobre. Films à l'affiche Route du thé et Terra. Intervenants Mme Katia Buffetrille et M.



Cérémonie du 11 novembre en présence de La Colonelle Diane Gérialdi, commandant de l'EETAA 722. Commémoration en format restreint et sans public en raison des contraintes sanitaires.



Crédit photo : cellule communication de l'EETAA/AE





Crédit photo Associationactionsvillage



NOËL

Au parc du
château
Maguier
Merci et bravo
aux employés
municipaux
Pour ces belles
décorations !!



Distribution des paniers
garnis pour les fêtes de
Noël

VIE ASSOCIATIVE

Le Chœur Athénus,

Chanter la vie, l'amour, la joie

Pour la première fois depuis longtemps, Le Chœur Athénus, la chorale de Thénac, n'a pas pu vous convier à son traditionnel concert de Noël.

Quel dommage !

Il nous a manqué, tandis que nous chantons devant vous, de voir étinceler dans vos yeux les agréables souvenirs des Noël de votre enfance. Mais les beaux jours reviendront dans le cours de cette nouvelle année.

Alors, lorsque les contraintes auront été levées, nous aurons le plaisir d'interpréter à nouveau pour vous et à pleine voix la vie, l'amour, la joie et toutes les belles émotions retrouvées.

Nous accueillons avec plaisir celles et ceux qui éprouvent également l'envie de chanter en chœur.

Notre répertoire puise aussi bien dans les œuvres de la musique qu'on appelle « sacrée » que dans les compositions pour l'opéra ou encore dans le folklore populaire.

Puisque janvier 2021 invite à formuler des projets.

Celui d'unir sa voix à d'autres en un bouquet polyphonique à offrir au public en concert est certainement l'un des meilleurs.

Alors, venez nous rejoindre. Contactez-nous sans attendre.

Les choristes du Chœur Athénus vous souhaitent une Heureuse et Bonne Année.

Contact : Daniel Montagnon tél : 06 61 72 86 70
ou par mail : daniel.montagnon@laposte.net

L'année qui vient de s'écouler fut difficile pour nous tous .
Dés que la situation sanitaire s'améliorera nous espérons
pouvoir reprendre nos activités et nos ateliers .
En attendant accueillons avec espoir



L'association « L'écriture prend le large » vous présente ses meilleurs vœux.
Chaque nouvelle année est promesse de meilleurs jours.
Que ce qui fut bien soit encore meilleur.
Que ce qui fut triste s'éloigne.
Que 2021 soit une année pleine de découvertes,
de richesses, de livres, de rencontres et de vitalité.

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE À TOUS



Les membres
du Comité des Fêtes
et d'Animations de Thénac
vous présentent leurs Meilleurs Vœux pour 2021.
Que cette nouvelle année soit moins contrain-
gnante que la **Bonne Année** précédente, vous
apporte tout ce dont vous rêvez
et vous préserve de tous problèmes de santé.
Le Comité des Fêtes et d'Animations
vous donne rendez-vous
dès la fin de
la crise.

Association solidarité thenacaise

Action Solidaire en partenariat avec la Croix Rouge

En association avec la Croix Rouge de Royan
les bénévoles de Solidarité Thenacaise ont confectionnés
avant les fêtes, plusieurs colis de Noël destinés
aux personnes démunies contenant des petites douceurs
et objets utiles , qui espérons- le , leur ont permis de se sentir
moins seules en ces moments de fêtes.

Ces cadeaux leur ont été distribués le 25 Décembre
par le biais des associations humanitaires du pays Royannais.
L'association vous présente ses meilleurs vœux solidaires
pour cette nouvelle année 2021

Prochainement nous vous indiquerons les nouvelles dates
de l'ouverture de la friperie



Bonne
Année



L'association Actions Village vous souhaite une
belle année 2021 où l'on puisse à nouveau nous
retrouver, échanger, partager autour de projets qui nous
rendent la vie plus précieuse, plus lumineuse. Nous avons
plein d'actions à mettre en œuvre avec vous, à Thénac et
nous espérons pouvoir vous les faire vivre très vite.

Bientôt dans le centre-bourg, notre local baptisé « Au bocal ». Vivement
l'inauguration ! Ce sera un lieu d'accueil, d'échanges, de partages, d'expériences
culturelles et/ou artistiques, un lieu d'expositions, un lieu intergénérationnel et inter-
associatif. **Une marmite bouillonnante humaine et associative.**

Vous pouvez retrouver l'ensemble de nos activités sur notre site internet
www.actionsvillage-thenac17.org. Une de ces activités vous intéresse, vous
souhaitez vous y investir, nous avons besoin de vous ! N'hésitez pas à nous contacter
pour rejoindre nos groupes d'actions.

Contact : Solange Brunelle tél : 06 52 75 80 30
ou par mail : associationactionsvillage@gmail.com

UN BRIN D'HISTOIRE



Les agents des ateliers municipaux mènent actuellement une opération remplacement ou ajout des plaques manquantes.

Dans les bourgs et hameaux des villages, il y avait très peu de rues portant un nom et si c'était le cas, il n'y avait ni plaques de rue ni numéros aux maisons. Ceci n'était pas sans poser de problèmes à ceux qui intervenaient dans les villages surtout, s'ils n'étaient pas du coin. Alors au début des années 1990, France Télécom lança le plan « Françoise », c'est-à-dire que si les villages donnaient un nom aux rues et chemins, France Télécom prenait à sa charge le coût des plaques, les communes les installant. C'est ainsi que Thénac adhéra au plan « Françoise ».

Pour le bourg, on ne connaissait que 4 noms : la Grand Rue, la rue de la Cure, la rue des Maisons Blanches et le chemin du Fossé Doré. Ces trois derniers noms furent conservés.

Le conseil municipal décida alors de confier aux écoliers de Thénac, le soin de faire des propositions de noms de rues pour chacune de celles sans nom et de célébrer si possible de cette façon, le bicentenaire de la Révolution française et de la République.

L'école proposa donc 5 ou 6 noms pour chaque rue. Lors du conseil municipal où ces dénominations furent à l'ordre du jour, les habitants présents proposèrent le nom de leur rue en choisissant dans la liste établie par les écoliers. C'est ainsi qu'apparurent les noms de Voltaire, Diderot, Jean-Jacques Rousseau, Démocratie, Droits de l'homme, la Paix, la République, la Liberté, l'Égalité, la Fraternité et d'autres plus propres à la période révolutionnaire, comme le Bonnet Phrygien ou la Carmagnole. Pour des raisons de compréhension, les chemins et rues hors bourg reçurent des noms correspondant aux lieux-dits ou à leur destination. Par la suite, les noms de rue furent votés par le conseil municipal au fur et à mesure que de nouvelles rues voyaient le jour. Les noms étaient proposés en général par les Lotisseurs ou en rapport avec une activité, un lieu, un personnage célèbre de la commune ou ayant vécu dans cet endroit ; rue du Dr Bauray, rue Joseph Eschassériaux, rue de la Forge, rue du Grand Puits de Thénac, rue du Vivier, rue du Théâtre romain. Ainsi dans le Grand Logis, tous les noms des rues proposés par le propriétaire de l'époque sont en rapport avec les anciens propriétaires de ce lieu (Marquis de Monconseil, Mr Roudier, Baron Eschassériaux).

André Veillon, ancien Maire de Thénac

**NOUVEAU
À THÉNAC**

**A connaître et à faire connaître
une nouvelle entreprise sur Thénac !!**

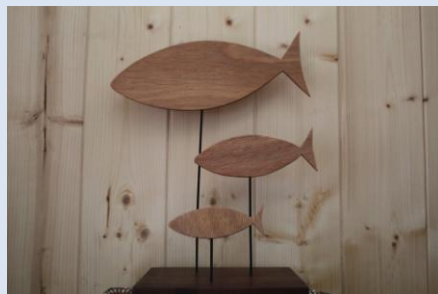
Sophie Belluel, créatrice d'objets de
décoration et bijoux en bois

Vous pouvez aller visiter sa page facebook

<https://www.facebook.com/Kahoy.creations>

ainsi que son site internet

<https://kahoycreations.wixsite.com/monsie>



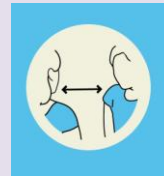
ENCORE

Et toujours,

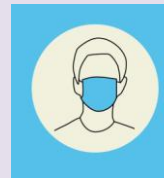
Nous devons continuer à respecter les
gestes barrières.

Ceux-ci sont nos remparts contre
l'épidémie de COVID 19.

DISTANCE



MASQUE



LAVAGE DES MAINS



AÉRATION DES LOGEMENTS



Aérer les pièces 10 minutes,
3 fois par jour

#restonsprudent

Pour nous, nos proches, nos aînés.



Cours de guitare, tous
niveaux, méthode
ludique.
Professeur M. Julien Ben
Simhon, 19 rue du
Théâtre romain, les
Arènes Thénac

Tel: 06.30.29.35.17

Date limite d'envoi pour des
publications pour le prochain
journal d'informations mi-avril

LE 15 MARS

MÉDIATHÈQUE

Du côté de la médiathèque...

En ce mois de janvier, nous tenions à vous adresser tous nos vœux de santé et de bonheur.

L'année écoulée a été bien difficile pour nous tous. La médiathèque a été fermée au public durant deux mois lors du premier confinement. Nous poursuivions notre activité en interne et alimentions le Facebook afin de vous informer au mieux. Lors du second confinement, nous avons mis en place un prêt de documents sur réservation. Ce service a permis de palier partiellement au manque d'échanges ; Il s'est avéré répondre favorablement aux attentes des personnes l'ayant utilisé, même si, faute de pouvoir choisir eux-mêmes les documents, nous leur proposons notre propre sélection en fonction de leurs lectures habituelles. Nous convenons ensuite d'un rendez-vous pour retirer le lot de documents surprise, réajusté au besoin.

Les élèves des classes maternelles et élémentaires n'ont, quant à eux, pas pu revenir dans nos locaux. Une sélection de livres est apportée dans chaque classe, par roulement de deux semaines.

Tout document rapporté ou déposé dans le bac bleu (mis à disposition lors du premier confinement, pour faciliter les retours) est désinfecté et mis en quarantaine. Toutes les précautions sont prises pour assurer votre protection. La fréquentation de la structure reprend progressivement.

N'hésitez pas à revenir nous voir, vous nous manquez.



Le coin enfant a été réaménagé pour faciliter le nettoyage des assises.



Décorations de Noël sous les fenêtres de la médiathèque côté rue principale.

VOEUX

*Mme MERCIER, maire de Thénac,
le Conseil Municipal
et l'ensemble du personnel communal
vous présentent pour*

**20
21**

*leurs Meilleurs Voeux
Santé, Joie, Bonheur*

Vous avez dû recevoir dans votre boîte aux lettres le calendrier de collecte 2021 pour toute la CDA de Saintes, il nous a semblé utile de vous procurer le calendrier simplifié concernant uniquement Thénac (Celui-ci était téléchargeable sur le site <https://www.agglo-saintes.fr/1-agglo-au.../62-dechets.html>)

CALENDRIER DE COLLECTE 2021 THÉNAC

ORDURES MÉNAGÈRES Collecte les vendredis, toutes les 2 semaines

EMBALLAGES RECYCLABLES Collecte les jeudis, toutes les 2 semaines

Dimanches et jours fériés

JANVIER						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

FÉVRIER						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

MARS						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AVRIL						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

MAI						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

JUIN						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

JUILLET						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AOÛT						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

SEPTEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

OCTOBRE						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

NOVEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

DÉCEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Pour tout renseignement

Ecosite - ZI des Charriers
1, impasse des Perches
17100 Saintes
☎ 05 46 98 07 19
✉ info@agglo-saintes.fr

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
(sauf mardi et jeudi pour le service redevance).

www.agglo-saintes.fr



NUMÉROS UTILES



Centre antipoison 05.56.96.40.80

Centre-antipoison@chu-bordeaux.fr

L'adresse e-mail ne doit pas être utilisée pour un premier contact à caractère d'urgence médicale. Téléphoner, sauf impossibilité avérée de liaison téléphonique avec le centre antipoison.

Enfance en danger.....	119
Violences aux femmes.....	3919
EHPAD.....	05.46.92.90.90
Infirmier Jean-Louis Granouillit.....	06.80.68.73.67
Cabinet dentaire Dr Alice Bergon.....	05.46.95.59.71
Cabinet médical Dr Sophie N-Guyen.....	05.46.92.60.50
Cabinet de kinésithérapie Julian Michaud	06.40.87.80.79
Cabinet d'ostéopathie Christophe Conjeaud	05.46.74.10.65

ADMINISTRATIONS LOCALES

Mairie.....	05.46.92.63.58
Fax.....	05.92.46.68.45
Courriel.....	accueil.mairie@thenac17.fr
École élémentaire.....	05.46.92.26.07
École maternelle.....	05.46.92.69.08
Cantine.....	05.46.92.21.39
Garderie périscolaire.....	05.46.92.22.75
Médiathèque.....	05.46.92.19.99
Salle Hélène Neveur.....	05.46.92.61.94

DIVERS

La Poste.....	05.46.92.20.31
CDA Saintes.....	05.46.93.41.50
Déchetterie Saintes.....	05.46.98.07.19

NOS COMMERÇANTS & ARTISANS

Professionnels du bâtiment

Carreleur Francis Bouillaud.....	06.82.22.25.42
Menuiserie Ébénisterie Philippe Bouillaud ..	05.46.90.67.54
Vin'Elec électricien Vincent Bouillaud.....	06.82.29.91.47
Plomberie Courivaud.....	06.15.13.66.49
Carrière de Thénac et de Saintonge CTS.....	05.46.92.68.30
Menuiserie Gaudin fabricant, poseur.....	05.46.92.64.17
KDS RENOVATION Stéphane Dewaele ...	07.69.47.63.15
Morand Terrassement, accords, accords,	
Assainissements.....	06.63.00.59.04
Patrick Rabiller bâtiment plâtrerie carrelage	05.46.92.68.92

Commerces et Services

Domaine des Chais.....	05.46.91.05.74
Véréthi'f coiffure.....	05.46.92.60.41
Espace Nature Ô - Energéticienne.....	06.80.70.36.89
Giragri 17 Transport Hélicoptère.....	05.46.92.20.23
Léon Nettoyage façade, toiture.....	05.46.74.01.01
Épicerie.....	05.46.74.76.42
Le Thénacais, tabac, presse.....	05.46.97.59.30
Boulangerie Boulestier.....	05.46.74.13.22
Maud Debusschère, Agent immobilier.....	06.98.00.06.72
Société Les Cardinaux - Chauffeur privé ...	06.50.41.05.04
Jimmy Labrieux - Conseiller immobilier	06.81.04.64.45

Si vous souhaitez que votre entreprise figure sur cette page, merci de bien vouloir nous faire parvenir vos coordonnées : noms, qualités, tél.